

LE
CAMEROUN
ET LE DROIT INTERNATIONAL

COLLOQUE

Sous la direction de
Jean-Louis Atangana Amougou

CINQUANTENAIRES DE L'INDEPENDANCE ET DE LA REUNIFICATION
DU CAMEROUN - NGAOUNDERE 2 ET 3 MAI 2013

EDITIONS A. PEDONE



S'interroger sur le Cameroun à travers la relation qu'il entretient avec le droit et les institutions internationales, tel est le choix qui s'est imposé au travers de la thématique générale du colloque organisé à l'occasion de la célébration des cinquantenaires de l'Indépendance et de la Réunification de ce pays souvent présenté comme l'Afrique en miniature.

Comme le disait le Président du Comité de l'Organisation desdits Cinquantenaires, le Cameroun peut être considéré comme un enfant du droit international. En effet, à travers les divers régimes juridiques sous lesquels le territoire du Cameroun a vécu, il l'a toujours été sous la protection et le regard bienveillant du droit international (Protectorat allemand, territoire sous mandat de la Société des Nations et plus tard territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations Unies).

Est-ce ceci qui explique pourquoi le Cameroun et ses dirigeants ont toujours mis un accent particulier au respect du droit et des institutions internationales? Les divers panélistes à travers leurs communications ont tenté de répondre à cette interrogation au travers des thématiques particulières telles que:

- Le Cameroun, les OI et le maintien de la paix;
- Le Cameroun et les juridictions internationales;
- Le Cameroun et le droit international des droits de l'homme;
- Le Cameroun et le droit de l'intégration régionale et sous-régionale;
- Le Cameroun et les institutions financières internationales;
- La prise en compte du droit international au Cameroun.

Le colloque a été organisé sous la direction scientifique du professeur Jean-Louis ATANGANA AMOUGOU, agrégé des Facultés de Droit. Ancien Directeur Adjoint Chargé des Etudes de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC), il est actuellement Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Ngaoundéré et Directeur du Centre d'Etudes et de Recherche en Droit International et Communautaire (CEDIC) de l'Université de Yaoundé II.

*Colloque organisé grâce au soutien du **Comité National de l'Organisation des Cinquantenaires de l'Indépendance et de la Réunification et d'une subvention de l'Université de Ngaoundéré pour la publication.***

ISBN 978-2-233-00735-3

48 €

Commande soit aux Editions A. PEDONE - 13 Rue Soufflot - 75005 PARIS, soit par télécopie: + 33 (0)1.46.34.07.60 ou sur editions-pedone@orange.fr - 48 € l'ouvrage - 56 € par la poste.

LE CAMEROUN ET LE DROIT INTERNATIONAL

Le montant peut être envoyé par :

- Chèque bancaire
- Règlement sur facture

ISBN 978-2-233-00735-3

Carte Visa

N°...../...../...../.....

Cryptogramme.....

Date de validité.....

Signature :

Nom.....

Adresse.....

Ville.....Pays.....